

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Key Selection SICAV - Global Allocation (EUR), catégorie N-6%-mdist (ISIN: LU1121266784), EUR

un compartiment de UBS (Lux) Key Selection SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la «Société de gestion»), une société appartenant à UBS AG.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds de placement investit à l'échelle mondiale dans des obligations et actions sur la base d'un ratio variable.

Le gestionnaire du fonds associe des titres sélectionnés parmi différentes catégories d'actifs et émis par différents Etats et entreprises de pays et secteurs divers dans l'objectif d'exploiter des opportunités de bénéfices intéressantes, tout en maîtrisant le niveau de risque.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Cette catégorie d'actions verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

Cette catégorie de parts verse un dividende mensuel variable calculé sur la base d'un pourcentage annuel constant de la NAV. Le pourcentage annuel est indiqué dans le nom de la catégorie de parts.

La distribution de ces catégories de parts n'est liée ni aux revenus antérieurs ou anticipés ni à la performance de la catégorie de parts ou du fonds; elle correspond à un pourcentage annuel de la valeur d'inventaire nette de la catégorie de parts.

Dans certains cas, les distributions peuvent inclure du capital. Cette catégorie de parts ne convient donc pas aux investisseurs qui cherchent à développer leurs actifs.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 4 car la volatilité de ses rendements est modérée.

Le fonds peut investir dans des obligations de diverses qualités de crédit, dans des titres du marché monétaire et dans des actions à l'échelle mondiale et peut donc être

soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Les placements en titres à revenu fixe sont généralement considérés comme assortis d'un certain risque de crédit (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- La valeur d'une part à l'échéance dépend du remboursement des actifs investis et des réinvestissements.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	6.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	6.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.55%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

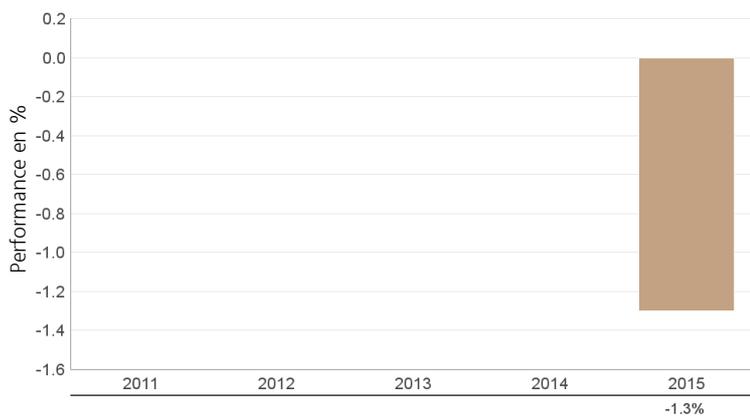
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2014. Le fonds a été lancé en 2004.

La performance passée est calculée en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire

UBS (Luxembourg) S.A.

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Key Selection SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet, les informations clés pour l'investisseur resp. Key Investor Information (KII), les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que les statuts peuvent être obtenus gratuitement, en anglais et en allemand, auprès du représentant ou en ligne à l'adresse

www.ubs.com/funds. D'autres documents sont aussi disponibles.

Le représentant en Suisse est UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenplatz 6, 4002 Bâle. L'agent payeur en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich et ses succursales en Suisse.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Conformément aux lois et réglementations en vigueur au Luxembourg, la Société de gestion communiquera des informations supplémentaires sur le traitement des plaintes, la stratégie d'exécution des droits de vote, la politique de rémunération et les principes de meilleure exécution sur le site Internet

www.ubs.com/lu/en/asset_management/investor_information.html

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2016.